

Assurons un 55^e anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie exceptionnel

André Cognard, secrétaire général



Beaucoup d'anciens combattants en Afrique du Nord sont restés marqués physiquement et moralement par la guerre à laquelle ils ont dû participer et ne veulent pas que les 30 000 militaires français qui sont tombés, ainsi que les nombreuses victimes civiles, soient oubliés.

Depuis 1963, nous honorons leur mémoire chaque année à la date anniversaire du Cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, le 19 Mars 1962.

Cette année encore, les cérémonies, organisées par l'ensemble de nos Comités locaux et départementaux de Métropole et d'Outre-mer et notre Fédération tout entière, forte de ses 311 937 adhérents(es) au plan national, revêtiront un caractère exceptionnel dans le cadre du 55^e anniversaire du Cessez-le-feu officiel du 19 Mars 1962.

Il est utile de rappeler qu'il fut approuvé par 90,7% des Français lors du référendum du 8 avril 1962 à l'initiative du général de Gaulle, alors président de la République.

La FNACA, quant à elle, seule association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord et première association nationale d'anciens combattants et victimes de guerre, entend donner un éclat tout particulier à la commémoration

du 55^e anniversaire du Cessez-le-feu du 19 Mars 1962.

Il faut réussir le rassemblement national à Paris par une participation analogue à celle du 50^e anniversaire du Cessez-le-feu, car ce sera probablement la dernière des grandes mobilisations. **Il faut qu'elle soit réussie avec la participation d'au moins 2 000 porte-drapeaux.**

Pour conclure ce propos, je citerai un passage du discours de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, lors de ses vœux au Monde Combattant le 24 janvier 2017 aux Invalides. *« C'est parce que le travail de mémoire implique d'accomplir des gestes ou de prendre des décisions en vue d'apaiser les mémoires que le président de la République François Hollande a décidé, dès 2012, de faire du 19 mars une Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le travail de mémoire est aussi une action qui doit chercher à apaiser ».*

Sachons assurer un 55^e anniversaire exceptionnel.

Nous comptons sur vous pour que de toute la France, du plus petit village à la capitale, s'élève cette flamme du souvenir et de la Paix.